PLANETE SPORT Adultes et Ainés
Ville de Serris
Modalités d'inscription 2023-2024

1. Calendrier des activités

Début des cours le lundi 11 septembre 2023
Fin des cours le vendredi 5 juillet 2024 après le cours.
Pas de cours le samedi 23 décembre 2023

L'école Multisports ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

2. Calendrier des inscriptions

Les inscriptions peuvent se faire en ligne ou en présentiel à l'Accueil Famille tout au long de l'année scolaire, néanmoins le tarif en vigueur reste valable (pas de prorata).

Pour une inscription en ligne seul le dossier complet (fiche d'inscription et pièces justificatives) sera accepté. Transmission unique à l'adresse électronique : accueilfamille@serris.fr
Dès réception et traitement de votre dossier, vous recevrez une notification vous indiquant le statut.
Votre dossier sera traité uniquement si celui-ci est complet.

INSCRIPTIONS :
Au service Accueil-Famille à l'Hôtel de ville
(Le lundi de 14h00 à 17h45,
Du mardi au vendredi, de 09h00 à 11H45 et de 14h00 à 17h45)

3. Tarification annuelle pour le planète sport Adulte

SPORT ADULTE	Le mardi de 19h00 à 20h15	40€
	Le vendredi de 19h00 à 20h15	40€
	Les deux cours	80€
Activités FITNESS*BIEN-ETRE	Cardio, Fitness, Renforcement musculaire, Pilates, Cross-gym, Stretching.	

Accessible à partir de 16 ans- L'adhésion est annuelle et non remboursable.
Pour les extérieurs, votre inscription sera prise en compte en fonction des places disponibles.

4. Tarification annuelle pour le planète sport Ainés

SPORT AINES *	Le lundi de 09h15 à 10h15 Sports collectifs et individuels : Futsall, Basketball, Handball, Badminton, Tennis de table, Volleyball, Hockey, Indiaka, Tchoukball	40€
	Le jeudi de 09h15 à 10h15 Fitness-Bien-être: Fitness, Gym douce, Step, L.I.A. (Low Impact Aerobics), Body Zen, Fitball)	40€
	Les deux cours	80€

Accessible à partir de 55 ans- L'adhésion est annuelle et non remboursable.
Pour les extérieurs, votre inscription sera prise en compte en fonction des places disponibles.

5. Cours d'essai

La semaine du lundi 11 septembre au samedi 16 septembre sera dédiée aux cours d'essai

Au-delà de cette date et si vous ne vous êtes pas manifesté auprès des éducateurs sportifs, aucun remboursement ne sera effectué. Votre inscription sera considérée comme ferme et définitive.

6. Pièces Justificatives

- ☐ Un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive couvrant la période de septembre 2023 à juin 2024 ou la photocopie d'une licence dans un club pour l'année en cours

- ☐ La photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année concernée